

Policy Center et le FMI décortiquent la conjoncture

Les politiques innovantes, clé de la reconstruction économique du Mena

Kawtar Tali
ktali@ajourdhui.ma

Mettre en place des mécanismes innovants pour faire face à la crise sanitaire et ses aléas économiques. Il s'agit là de l'une des recommandations émises par le Policy Center for the New South lors de sa participation à un webinaire organisé conjointement avec le FMI autour de l'atténuation des impacts à long terme de la crise sanitaire au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. L'occasion étant de discuter des mesures d'atténuation des dommages généralisés par cette crise inédite et les pistes de relance tracées pour une reconstruction d'un avenir économique plus résilient et plus inclusif. Intervenant dans ce sens, Karim El Aynaoui, président du Policy Center for the New South, a mis l'accent sur les avantages de la monétisation de la dette publique, notamment dans ce contexte particulier. Une orientation qui selon l'expert pourrait être intéressante pour les pays de la région lesquels peinent à ce jour à obtenir un taux de croissance plus élevé que l'intérêt payé en dette. L'éventualité de la monétisation de la dette pourrait soutenir la demande et améliorer la fiscalité. Lors de cette rencontre virtuelle, les intervenants sont revenus sur les mesures de ripostes engagées dans la région Mena avec un focus sur l'Égypte et le Maroc. En ce qui concerne



Karim El Aynaoui,
Président du Policy Center
for the New South.

le Royaume, Karim El Aynaoui a dressé un panorama de l'intervention gouvernementale pour limiter l'impact de la crise sanitaire sur le plan social et économique. «*Le Maroc a fait preuve d'ingéniosité en mettant en place un Fonds de solidarité*», indique-t-il. Et de rappeler que «*le choc de la crise sanitaire n'a pas été homogène. Certains secteurs ont été touchés bien plus que d'autres à l'instar du secteur touristique sans oublier le poids de la crise sur le secteur informel où une large frange de la population opère*». M. El Aynaoui a indiqué à l'audience que cette crise était une opportunité pour le tissu social. Cette conjoncture a révélé au Maroc la nécessité d'accélérer

la réforme sociale. En effet, tout un chantier est ouvert aujourd'hui sous la Haute sollicitude royale visant à poser un nouveau cadre social profitant à toutes les couches de la population favorisant ainsi la mise en œuvre du nouveau modèle de développement. Le projet initié tend à généraliser la couverture sociale en étendant la couverture médicale à 22 millions d'individus à l'horizon 2022. Ce dispositif vise également la généralisation des allocations familiales au profit de 3 millions de familles bénéficiant, ainsi, à près de 7 millions d'enfants en âge de scolarité ainsi que sur l'élargissement de la base d'adhérents au système de retraite en y incorporant environ 5 millions de Marocains parmi

la population active non titulaire d'un droit à une pension. Le chantier social a également pour finalité de généraliser l'accès à l'indemnité pour perte d'emploi au profit des Marocains ayant un emploi régulier. Tenant compte des vulnérabilités préexistantes dans la région, la crise sanitaire a eu des retombées catastrophiques sur les économies du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Dans ses dernières projections pour la région formulées en octobre dernier, le FMI anticipe une baisse de 4,1% du PIB de la région en 2020. Une contraction de 1,3% plus élevée que prévu en avril 2020. Pour ce qui est du Maroc, le FMI prévoit une contraction de la croissance

allant de 6 à 7% en 2020, et ce en fonction de l'évolution de la pandémie au niveau national. Ce taux rebondirait à 4,5% et ce sous l'hypothèse que les effets de la sécheresse et de la pandémie s'estompent. Toutefois, cette projection de référence reste sujette à de considérables risques baissiers. Lors de la clôture des consultations 2020 avec le Maroc dans le cadre de l'article IV, les services du FMI ont soutenu la politique budgétaire du Maroc qui selon eux a été assouplie de manière appropriée en 2020. Ils ont par ailleurs émis quelques recommandations, notamment la réduction du ratio de la dette publique par rapport au PIB à compter de 2022. Le FMI estime par ailleurs qu'une reprise économique plus lente que prévu pour le Maroc exigerait de repousser l'ajustement budgétaire. A cet effet, des mesures visant à élargir l'assiette de l'impôt et à accroître la progressivité du système fiscal sont de mise. L'heure étant également à l'introduction de nouvelles réformes de l'administration publique qui rationaliseraient les dépenses. De même, le programme de privatisation des autorités contribuerait à reconstituer les marges de manœuvre budgétaire, tout en finançant l'expansion des programmes de protection sociale.